



# SOLIDAIRES finances

SNUI - SNUCCRF - SOLIDAIRES-DOUANES - SUD TRÉSOR - SUI - SUD INSEE  
SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI - SUD CDC - SUD CNP - SNABF-Solidaires

93bis, rue de Montreuil 75011 PARIS

[solidairesfinances@solidairesfinances.fr](mailto:solidairesfinances@solidairesfinances.fr) - <http://www.solidairesfinances.fr>

Paris, le 21 avril 2008

Laurent GATHIER  
Délégué fédéral  
A  
Monsieur Woerth  
Ministre du Budget, des comptes publics et de la Fonction  
Publique  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

Les agents de la Fonction publique et plus particulièrement de la DGEFI sont amenés à utiliser leur véhicule personnel pour assurer leurs missions. A cette occasion, ils peuvent prétendre à des indemnités kilométriques.

Malheureusement, la dernière revalorisation des taux des indemnités kilométriques a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2006 par arrêté du 24 avril 2006. Cela fait donc deux ans qu'aucune revalorisation n'a été accordée, or dans le même temps le prix des carburants à la pompe a subi des fortes hausses. Sur les seuls 12 derniers mois le litre de gazole augmenté de 21% en moyenne et le litre de super sans plomb 95 de 8%. Ces inflations sont bien sûr encore plus élevées au regard des 24 mois écoulés et des évolutions actuelles.

En conséquence Solidaires aux Finances vous demande qu'une forte revalorisation des taux des indemnités kilométriques soit entreprise dans les meilleurs délais pour que les agents ne voient pas leur pouvoir d'achat encore un peu plus remis en cause dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions.

Outre les indemnités kilométriques, Solidaires aux Finances et les agents constatent de manière récurrente que les remboursements de frais concernant les déplacements en automobile ne sont pas à la hauteur des frais engagés. Pour ces motifs, Solidaires aux Finances demande que les agents mettant leur véhicule personnel à la disposition de l'Administration puissent bénéficier d'une avance de 7500€ à taux zéro renouvelable tous les 5 ans pour l'acquisition d'une voiture, d'une prise en charge des surcoûts d'assurance.

Dans l'attente d'une réponse rapide et favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent Gathier